

# L'info-Conseil



Commission scolaire  
du Chemin-du-Roy

Volume 6, numéro 5, 13 février 2008

Réalise  
des  
PROJETS  
d'AVENIR!

## **Conseil des commissaires du 13 février 2008**

### Objectifs, principes et critères de répartition des ressources – 2008-2009

Conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires a adopté les objectifs, principes et critères de répartition des ressources qui s'appliqueront dans la préparation du budget de la Commission scolaire et les budgets des services, des écoles et des centres pour 2008-2009.

### Représentation politique au Conseil régional des élus

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a nommé madame Danielle Bolduc, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie à titre de représentante des deux commissions scolaires pour la période d'avril 2008 à mars 2010 et que monsieur Yvon Lemire soit nommé substitut.

### Projet d'entente avec la Caisse Desjardins de Trois-Rivières – Projet « Gagnant-Gagnant »

Monsieur Lemire, président et monsieur Morin, directeur général sont mandatés par le Conseil des commissaires pour finaliser les termes et signer l'entente exclusive de partenariat selon le protocole entendu avec la Caisse des Trois-Rivières pour le déploiement du programme Gagnant-Gagnant dans les centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes.

### Semaine du personnel

La Commission scolaire a lancé son Concours Coup de cœur pour honorer des membres de son personnel. Il y a eu 319 coups de cœur signalant le travail d'une personne ou d'une équipe de personnes. Les personnes éligibles au concours sont celles ayant offert un coup de cœur à un(e) collègue ou une équipe de travail et celles ayant reçu un coup de cœur.

Les gagnants qui se méritent un bon d'achat de 50 \$ à la librairie Clément Morin sont les suivants :

#### **Les gagnants sont :**

- Sandra Blais, École Saint-Pie-X
- Carole Hébert, École Sainte-Madeleine-et-Sacré-cœur
- Jean-Louis René, École Curé-Chamberland
- Sophie Boisclair, École Sainte-Madeleine-et-Sacré-cœur
- Christiane Laferrière, École les Terrasses
- Karine Pelletier, École du Bois-Joli
- Michèle Fortier, École secondaire des Pionniers
- Sophie Guérin, Académie les Estacades
- Lorraine Auger, Centre d'éducation des adultes
- Chantale Boulay, École Saint-Gabriel-Archange
- Martine Lebel, École intégrée des Forges
- André Pépin, École Marie-Leneuf

#### **Les équipes de travail sont les suivantes :**

- Équipe de l'école Louis-de-France
- Équipe de l'école Saint-Philippe
- Équipe I.S.A Arts, École secondaire du Moulin

### **Demande de reconnaissance au MELS du programme « Arts du cirque » de l'école Saint-Eugène**

En considérant la pertinence du programme des arts du cirque de l'école Saint-Eugène, le Conseil des commissaires a adopté une résolution pour demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, de reconnaître le programme des arts du cirque de l'école Saint-Eugène à titre de projet particulier de formation en arts.

En attendant la réponse de la ministre, les commissaires ont aussi adopté une résolution pour reconnaître ce programme au niveau de la commission scolaire.

### **Demande de reconnaissance au MELS de projet particulier du programme « Art dramatique-théâtre » de l'école Chavigny**

Le Conseil des commissaires demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, de reconnaître le programme en art dramatique de l'école Chavigny à titre de projet particulier de formation en arts.

### **Principes au regard de l'organisation scolaire au préscolaire et au primaire – année 2008-2009**

Les commissaires ont rendu officiels les principes qui guideront tous les travaux qui permettront d'établir l'organisation scolaire pour l'année 2008-2009. Ces travaux débiteront dès la fin de la période d'inscription des élèves soit le 18 février 2008.

### **Services dispensés dans les établissements**

En vertu des articles 236 et 251 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires a adopté la liste des services dispensés dans ses établissements pour l'année scolaire 2008-2009.

### **Nomination des vérificateurs externes**

Conformément à l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique, les commissaires ont mandaté la firme Verrier, Paquin, Hébert, comptables agréés, à titre de vérificateur externe pour produire un rapport de

vérification sur les opérations financières de la Commission scolaire pour l'exercice financier 2007-2008.

### **Demande d'appui à la Commission scolaire**

Le président du Comité de parents, monsieur Claude Alarie, demande à la Commission scolaire d'appuyer les démarches entreprises auprès de la Sécurité publique afin d'améliorer la sécurité des élèves à l'entrée et à la sortie des élèves.

### **Mot du président**

*Le président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, monsieur Yvon Lemire, fait part de sa profonde déception devant les constats et observations issues du rapport de la Fédération des directrices et directeurs d'établissement du Québec présenté à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la consultation sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires.*

*Monsieur Lemire se demande si les directrices et directeurs d'école de notre Commission scolaire partagent les observations véhiculées à la ministre de l'Éducation par la FODE et qui paraissent discordantes avec notre réalité.*

*Que doit-on déduire de la volonté de prise en charge par l'école de responsabilités additionnelles ? S'agit-il de rejeter du revers de la main le support et la collaboration manifestés par les commissaires et d'ignorer tout le soutien accordé, sans ménagement, par la direction générale avec la collaboration des services de la Commission scolaire dans le contexte de leurs présentes responsabilités ?*

## **Conseil des commissaires**

### **ajournement du 23 janvier 2008**

#### Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2011

Le Conseil des commissaires a adopté son Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2011. Ce plan présente le regroupement de trois écoles pour former un seul conseil d'établissement, il s'agit des écoles Sainte-Bernadette, Monseigneur-Comtois et Notre-Dame-des-Prairies.

#### Adoption – Mémoire sur la démocratie scolaire

Le Conseil des commissaires a adopté un mémoire qui démontre que l'action d'un gouvernement local d'élus scolaires est fondamentale et propose d'élargir le champ de responsabilité de la commission scolaire dans un contexte de renouvellement de la démocratie scolaire.

## **Comité exécutif**

### **du 23 janvier 2008**

Les membres du Comité exécutif de la Commission scolaire ont nommé M. Roland Auclair au poste de président du Comité exécutif pour la prochaine année.

#### Contributions financières

Les membres du Comité exécutif ont accordé les contributions financières suivantes :

- ▶ 250 \$ en soutien à une prémisses de la Virée du Maire 2009 dans le cadre du 375<sup>e</sup> de la Ville de Trois-Rivières.
- ▶ 500 \$ à l'organisation de la 12<sup>e</sup> édition de la Fête de la famille qui se tiendra les 9 et 10 août 2008.
- ▶ 250 \$ à l'organisme Les Jeunes entreprises Mauricie/Centre-du-Québec.
- ▶ 250 \$ en soutien à la tenue des «Magistralles» (compétition provinciale en patinage synchronisé) à Trois-Rivières.

Le Comité exécutif a aussi adopté plusieurs résolutions relatives à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

---

L'info-Conseil est préparé par Hélène Corneau,  
directrice générale adjointe